S.YTIC FCP

Reporting Mensuel

Au 31 octobre 2022

Les références à un classement, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire.

FCP ACTIONS DE DROIT FRANÇAIS

1. OBJECTIF DU FONDS

L'objectif du FCP est de mettre en œuvre une gestion discrétionnaire pour surperformer l'indicateur de référence après déduction des frais de gestion sur la durée de placement recommandée (supérieure à 5 ans), en investissant dans des actions de sociétés européennes actives dans les secteurs liés au développement des métropoles et conciliant performance financière et extra-financière. L'indicateur de référence est l'indice STOXX Europe 600 (dividendes net réinvestis).

2. COMMENTAIRE DE GESTION

S.ytic et les objectifs de la COP 27

Votre fonds a progressé de 6,1 % (part P) en octobre sous l'effet de la remontée de lignes importantes de notre portefeuille (Verallia, Alstom, Veolia Environnement, Edenred) alors que Zscaler et Tomra Systems dont nous soulignions le mois dernier l'attractivité aux cours actuels ont continué de sous performer.*

Que retenir de la COP 27 en cours ?

Les huit dernières années auront enregistré des températures moyennes (Données WMO), en hausse de 1,15°C par rapport à la fin du XVIIIème siècle. En parallèle, la hausse du niveau des mers s'est accentuée, multipliée par deux depuis 1993. C'est dire l'urgence d'une accélération des investissements pour lutter contre le réchauffement climatique (approcher l'objectif de hausse des températures limitée à 1,5°C d'ici à 2050) : en résumé (source Energy Transition Commission), il s'agit de **mobiliser 1000 Mds USD par an (dont plus du tiers par appel au secteur privé)** à horizon 2025 pour les pays émergents et en développement (hors Chine), bien loin de l'engagement actuel et non tenu de 100 Mds USD.

La priorité de la COP 27 est bien d'assurer un accès égalitaire en termes de technologies et de capitaux (corrigé donc de l'écart de taux d'intérêt) aux pays émergents (qui génèrent aujourd'hui plus de 60 % des émissions de gaz à effet de serre) pour financer leur lutte contre le réchauffement climatique. La solution pourrait être à cet égard, d'utiliser massivement les droits de tirage spéciaux du FMI avec des taux d'intérêt avantageux ou bien des garanties octroyées par les agences de financement du développement.

Une grande partie de l'atténuation du changement climatique, et en particulier la transition énergétique, le transport et l'agriculture génèrent des revenus et peuvent donc être pris en charge par le secteur privé.

C'est le sens d'un fonds comme le vôtre de privilégier les entreprises actives dans ces domaines.

Rappelons à ce titre que **la thématique de la transition vers des énergies propres et le déploiement d'une mobilité verte représente 15 % de l'actif du fonds, celle relative aux déchets, à l'eau et au tri 16 % et enfin celle qui concerne la rénovation et le développement de bâtiments intelligents 9 %.**

Laurent Saint Aubin - achevé de rédiger le 09/11/2022*

* les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps

3. VARIATION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE DU FONDS*

Au 31 octobre 2022 | Base 100 au 23 mars 2018

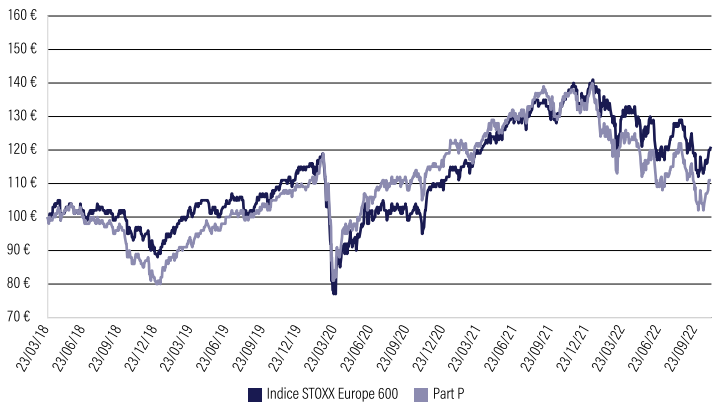

* les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Laurent Saint Aubin
Gérant de S.YTIC
Directeur de la Gestion Actions

ÉLIGIBLE À Plan Épargne Action ÉLIGIBLE À

ÉLIGIBLE À Assurance Vie ÉLIGIBLE À

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

Société de Gestion		SOFIDY SAS
Gérant		Laurent Saint Aubin
Date de création		Mars 2018
Nature juridique		FCP
Code ISIN	Part P	FR0013267382
	Part I	FR0013267390
	Part GI	FR0013267408
Classification		Actions de l'Union Européenne
Sous-classe d'actifs		Thématique
Indice de référence		STOXX Europe 600
Horizon de placement		> 5 ans
Échelle de risque		1 2 3 4 5 **6** 7
Éligible Assurance vie		Oui
Éligible PEA		Oui

ANALYSE DE LA PERFORMANCE*

Sur 12 mois glissants	Part P	Part I	Part GI	Indice
Variation de la VL	-18,4 %	-17,5 %	-17,2 %	-11,1 %
Volatilité	19,1 %	19,1 %	19,1 %	18,6 %
Ratio de Sharpe	-0,95	-0,90	-0,88	n.d.
Tracking error (risque relatif)	7,8 %	7,8 %	7,8 %	n.d.
Alpha	-8,0 %	-7,1 %	-6,8 %	n.d.
Bêta	0,94	0,94	0,94	n.d.

* les performances passées ne préjugent pas des performances futures

AVERTISSEMENT - RISQUE : Le FCP investissant dans un secteur thématique, il peut également être soumis à des risques sectoriels. Les détails de ces risques sont décrits dans le DICI et le prospectus du fonds.

4. HISTORIQUE DE LA VALEUR LIQUIDATIVE DU FONDS[3]

	Depuis l'origine [1]	2018 [1]	2019	2020	2021	Jan. 22	Fév. 22	Mars 22	Avril 22	Mai 22	Juin 22	Juil. 22	Août 22	Sept. 22	Oct. 22	Nov. 22	Déc. 22	2022 YTD
Part GI	+19,9 %	-17,1 %	+36,7 %	+10,5 %	+18,4 %	-8,8 %	-2,7 %	+0,8 %	-1,5 %	-2,4 %	-8,5 %	+9,9 %	-4,9 %	-7,5 %	+6,3 %			-19,2 %
Indice	+20,6 %	-10,2 %	+26,8 %	-2,0 %	+24,9 %	-3,8 %	-3,2 %	+1,0 %	-0,7 %	-0,9 %	-8,0 %	+7,7 %	-5,1 %	-6,5 %	+6,3 %			-13,5 %
VL (€)	1 000,00	829,50	1 133,81	1 252,91	1 483,62	1 353,33	1 316,93	1 327,39	1 308,08	1 277,24	1 168,38	1 283,73	1 220,50	1 128,73	1 199,46			1 199,46

	Depuis l'origine [2]	2018 [2]	2019	2020	2021	Jan. 22	Fév. 22	Mars 22	Avril 22	Mai 22	Juin 22	Juil. 22	Août 22	Sept. 22	Oct. 22	Nov. 22	Déc. 22	2022 YTD
Part I	+20,9 %	-15,5 %	+36,3 %	+10,4 %	+18,0 %	-8,8 %	-2,7 %	+0,8 %	-1,5 %	-2,4 %	-8,5 %	+9,8 %	-5,0 %	-7,5 %	+6,2 %			-19,4 %
Indice	+26,8 %	-5,6 %	+26,8 %	-2,0 %	+24,9 %	-3,8 %	-3,2 %	+1,0 %	-0,7 %	-0,9 %	-8,0 %	+7,7 %	-5,1 %	-6,5 %	+6,3 %			-13,5 %
VL (€)	1 000,00	845,20	1 151,76	1 271,28	1 499,86	1 367,74	1 330,59	1 340,77	1 320,89	1 289,35	1 179,12	1 295,17	1 230,99	1 138,10	1 209,06			1 209,06

	Depuis l'origine [1]	2018 [1]	2019	2020	2021	Jan. 22	Fév. 22	Mars 22	Avril 22	Mai 22	Juin 22	Juil. 22	Août 22	Sept. 22	Oct. 22	Nov. 22	Déc. 22	2022 YTD
Part P	+10,8 %	-18,6 %	+33,7 %	+9,1 %	+16,7 %	-8,9 %	-2,8 %	+0,7 %	-1,6 %	-2,5 %	-8,6 %	+9,7 %	-5,0 %	-7,6 %	+6,1 %			-20,1 %
Indice	+20,6 %	-10,2 %	+26,8 %	-2,0 %	+24,9 %	-3,8 %	-3,2 %	+1,0 %	-0,7 %	-0,9 %	-8,0 %	+7,7 %	-5,1 %	-6,5 %	+6,3 %			-13,5 %
VL (€)	100,00	81,43	108,90	118,84	138,71	126,37	122,83	123,66	121,72	118,70	108,45	119,02	113,01	104,39	110,79			110,79

(1) Depuis le 24/04/2018.
(2) Depuis le 23/03/2018.
(3) Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

PRINCIPALES LIGNES DU PORTEFEUILLE AU 31 OCTOBRE 2022

	Fonds
Edenred	6,76 %
Spie	6,46 %
Veolia	5,20 %
Halma Plc	4,34 %
Verallia	4,09 %
Tomra Systems	3,77 %
Alstom	3,50 %
Eiffage	3,46 %
Schneider Electric	3,23 %
Nexans	3,18 %

DONNÉES DE L'OPCVM AU 31 OCTOBRE 2022

	Part P	Part I	Part GI
Nombre de parts	20 114,184	3 088,29	14 893,018
Valeur liquidative	110,79	1 209,06	1 199,46
Actif net	23 826 292		

5. EXPOSITION DU PORTEFEUILLE AU 31 OCTOBRE 2022

Devises (y compris cash)		Secteurs [1]		Géographique [1]	
Euro	84 %	Biens et services industriels	45 %	France	25 %
Couronne norvégienne	5 %	Services aux collectivités	16 %	Etats-Unis	12 %
Livre Sterling	4 %	Constructions et Matériaux	12 %	Allemagne	7 %
Couronne suédoise	3 %	Technologie	10 %	Espagne	7 %
Autres	4 %	Autres	17 %	Autres[2]	49 %

(1) Répartitions déterminées par le gérant en éclatant l'activité des sociétés en portefeuille entre les différents secteurs / zones géographiques.
(2) dont principalement le Royaume-Uni (4 %), le Pays-Bas (5 %), le Brésil (5 %), l'Italie (5 %) et la Belgique (3 %) .

6. FRAIS ET COMMISSIONS

Frais de gestion TTC	Part P	2,20 %
	Part I	1,10 %
	Part GI	0,75 %
Droit d'entrée maximum TTC*	Part P	jusqu'à 2,5 %
	Part I	jusqu'à 1,0 %
	Part GI	Néant
Commission de surperformance**		20 %
Souscription initiale	Part P	1 part
	Part I	100 parts
	Part GI	1000 parts

* Aucun droit d'entrée n'est perçu par la Société de Gestion.
** 20 % TTC de la surperformance annuelle nette de frais du FCP par rapport à l'indice de référence STOXX Europe 600 calculé dividendes nets réinvestis et dans le respect du principe de « high water mark ».

Reporting ESG

Les évaluations ESG des émetteurs du portefeuille ci-dessous proviennent de notre recherche interne via notre grille d'analyse propriétaire :

NOTES ESG MOYENNE PONDÉRÉE POUR LE FCP S.YTIC

Gouvernance	32 %
Social	27 %
Environnement	19 %
Profil de risque ESG	27 %

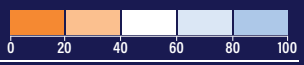

La note ESG détermine le profil extra-financier des sociétés (en termes de risques et d'opportunités). Les valeurs dont la note ESG actuelle ou anticipée est supérieure à 80 % sont exclues de l'univers d'investissement (plus la note ESG est basse, meilleure elle l'est).

LES 5 POSITIONS AVEC LA MEILLEURE NOTE ESG

	Gouvernance	Social / Sociétal	Environnement	Note ESG
Sanoma	14 %	7 %	16 %	12 %
Halma	14 %	10 %	10 %	12 %
Adevinta	22 %	15 %	6 %	15 %
High co	21 %	22 %	13 %	19 %
Alfen	22 %	29 %	8 %	20 %

LES 5 POSITIONS AVEC LA MOINS BONNE NOTE ESG

	Gouvernance	Social / Sociétal	Environnement	Note ESG
Assa Abloy	40 %	43 %	33 %	39 %
Inclusio	78 %	7 %	17 %	38 %
Veolia	40 %	33 %	34 %	36 %
Spie	37 %	45 %	26 %	36 %
Infrastrutture wireless italiane	48 %	36 %	23 %	37 %

Répartition des notes ESG des émetteurs du portefeuille

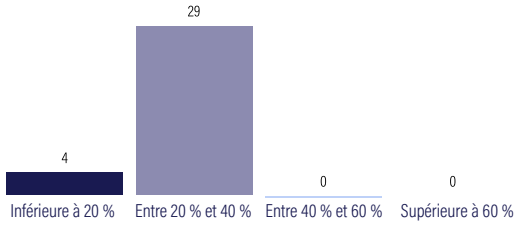

Mesures d'impact & empreinte carbone

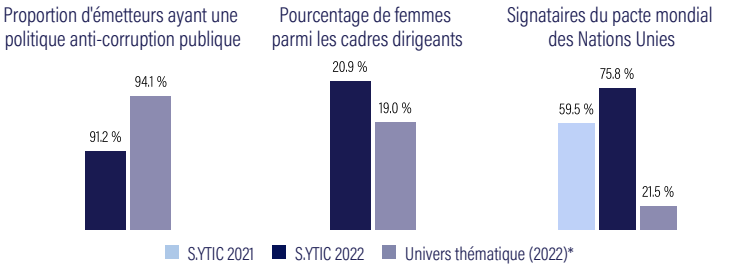

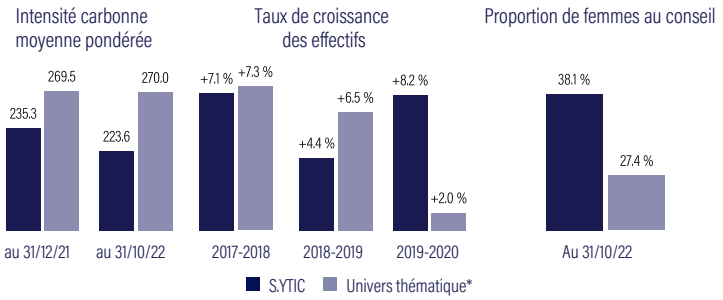

Sources utilisées : Sustainalytics, base de données du UN Global Compact, rapports annuels et sites internet des sociétés.

* Univers thématique mis à jour trimestriellement et composé de 3 665 valeurs au 30/09/2022. Le taux de couverture de l'univers est de 93,7 % pour les Signataires du pacte mondial des Nations Unies, 70,1 % pour la proportion de femmes parmi les cadres dirigeants et de 81 % pour les proportions d'emetteurs disposant d'une politique anti-corruption publique.

Pour une information plus détaillée sur notre méthodologie d'évaluation ESG, veuillez vous référer au Code de Transparence ISR du fonds S.YTIC.

Prendre des risques pourquoi pas, mais bien les connaître c'est mieux !

Document non contractuel. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures de l'OPCVM. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Comme tout OPCVM, ce fonds est principalement exposé au risque des marchés actions, de perte en capital, de gestion discrétionnaire, de taux de change, et de liquidité. Le FCP investissant dans un secteur thématique, il peut également être soumis à des risques sectoriels. Les détails de ces risques sont décrits dans le DICI et le prospectus du fonds. Ce document est produit par SOFIDY à titre purement informatif. Il ne constitue en rien une proposition de vente ou une sollicitation d'achat, d'investissement ou d'arbitrage. Les données et chiffres sont réputés exacts et fiables par SOFIDY, en date du 31/10/2022. La responsabilité de SOFIDY ne saurait être engagée par une prise de décision sur la base de ces informations. SOFIDY se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans l'OPCVM S.YTIC sont décrits dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). Le DICI, le prospectus et les documents périodiques seront disponibles sur demande auprès de SOFIDY. Vous devez prendre impérativement connaissance du DICI qui doit vous être remis préalablement à la souscription. Rédigé en novembre 2022. SOFIDY SAS - Société de Gestion de fonds immobiliers depuis 1987 - 303, square des Champs-Élysées - Évry Courcouronnes - 91026 Évry Cedex - Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF le 10 juillet 2007 sous le n° GP07000042 - Tél. : 01 69 87 02 00 Fax : 01 69 87 02 01 - www.sofidy.com

Sofidy
ÉPARGNER - INVESTIR

SOFIDY SAS | Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF le 10 juillet 2007 sous le n° GP07000042 | 338 826 332 RCS Évry | Code d'activité : 6630 Z | N° TVA Intracommunautaire : FR 03 338 826 332
303, square des Champs Élysées - Évry Courcouronnes - 91026 Évry Cedex
Tél. : 01 69 87 02 00 | Fax : 01 69 87 02 01 | E-mail : sofidy@sofidy.com | **sofidy.com**

S.YTIC
FCP
LA VILLE DE DEMAIN